

Calendrier annuel du suivi et de l'entretien d'un nichoir pour la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)



Fiche réalisée par les membres des "groupes chevêche" de la LPO Alsace

Installer un nichoir à chevêche, c'est s'engager sur le long terme à le contrôler et à l'entretenir au minimum une fois par an !

Le travail sur une échelle requiert une vigilance particulière et le respect de mesures de sécurité adaptées : se conformer aux recommandations en vigueur en la matière, entre autres toujours être au moins à deux personnes pour ce type d'opérations.

CETTE FICHE PROPOSE
DEUX NIVEAUX
D'INTERVENTION,
SELON LE NIVEAU
D'ENGAGEMENT DU
RESPONSABLE DU
NICOIR

SUIVI ET ENTRETIEN
« DE BASE », SANS CONTRÔLE
DE L'OCCUPATION
(cf page 2)

SUIVI ET ENTRETIEN
« AVANCÉ », AVEC CONTRÔLE
DE L'OCCUPATION
(cf page 2 À 4)

Suivi et entretien « de base » sans contrôle de l'occupation

- Ce suivi est réalisé entre août et décembre, en dehors de la période de nidification.
- Contrôler l'état général du nichoir, notamment la solidité des fixations et l'étanchéité. Procéder au besoin à des réparations sur place ou en atelier selon la criticité de l'intervention
- Si le nichoir a hébergé une nichée de chevêche, remplacer la litière souillée avec du paillis de lin ou de chanvre, ou des copeaux de bois, sur une épaisseur de 5 à 10 cm
- Proscrire la tourbe et la sciure en raison du risque de colmatage du substrat !
- Vérifier la présence éventuelle de bagues dans la litière retirée (jeunes morts au nid)
- Si le nichoir n'a pas hébergé une nichée de chevêche, retirer si nécessaire les anciens nids (étourneau, mésanges, frelons, guêpes...)
- Pour la sécurité de l'observateur, **tous les nids d'hyménoptères seront éliminés après le premier gel !**

Suivi et entretien « avancé » avec contrôle de l'occupation

Période pré-nuptiale (janvier à mars)

- La visite en période pré-nuptiale a pour objectif de vérifier l'occupation du nichoir. C'est la période la plus propice au contrôle des adultes qui y séjournent alors de manière plus régulière
- Sur les modèles avec système anti-prédation et œilleton, contrôler au travers du trou d'envol et à l'aide d'une lampe torche, la présence ou non d'oiseaux. Sur les autres modèles, entre-ouvrir doucement la trappe d'accès
Astuce : afin d'augmenter les chances de présence de la chevêche, il est conseillé de visiter le nichoir par temps de pluie ou par vent froid
- Si la chevêche occupe le nichoir, obstruer le trou d'envol à l'aide d'un chiffon ou d'un goupillon (sauf sur les modèles avec une paroi frontale escamotable)
- Le goupillon est utilisable sur les nichoirs disposant d'un œilleton et d'une chicane avec un système anti-prédation (voir illustrations page 3)



Figure 1 :

Vue frontale du nichoir avec le goupillon positionné dans l'oeilleton avant l'ouverture du nichoir



Figure 2 :

Vue du dessus du nichoir ouvert avec le positionnement du goupillon dans la chicane anti-prédation.

- Ouvrir délicatement le nichoir, y glisser lentement la main, extraire l'oiseau, puis vérifier la présence ou non d'une bague.
- Si l'oiseau est bagué, relever le n° complet de la bague sur un calepin (ex. EA+6 chiffres = France, HF+5 chiffres = Allemagne...)
- Replacer l'oiseau dans le nichoir systématiquement par le trou d'envol ou le tube PVC en le laissant rentrer seul sans forcer
- Après chaque intervention s'assurer que le chiffon ou le goupillon ont été retirés !
- Les adultes ne seront plus manipulés **après le 15 mars** afin de ne pas perturber le couple, la nidification étant possible dès la fin mars en Alsace.

Période nuptiale (avril à juillet)

- La visite en période de reproduction a pour objectif d'évaluer la taille de la nichée et de planifier le baguage des jeunes
- Procéder de la même manière qu'en période pré-nuptiale pour le contrôle du nichoir
- **Une femelle en présence d'œufs ou de poussins « petits blancs (âgés de moins de 5 jours) ne doit en aucun cas être manipulée en main !**
- La femelle pourra être contrôlée si elle est en compagnie de « petits gris » (pulli de plus de 5 jours)
- Procéder à un remplacement complet de la litière, si celle-ci est trop souillée par les déjections des jeunes ou la décomposition de proies
- Attention à ne pas déverser la litière souillée directement sous le nichoir au risque d'attirer des prédateurs (minimum à 50m du nid)
- Contacter un bagueur local pour organiser le baguage des jeunes en fonction de l'âge estimé (cf. clé de détermination de l'âge: <http://www.noctua.org/fiche6.html>).

Période post-nuptiale (août à décembre)

- La visite en période post-nuptiale a pour objectif l'entretien du nichoir.
- Procéder comme indiqué dans la partie « Suivi et entretien « de base » sans contrôle de l'occupation »
- Si la chevêche occupe le nichoir, la contrôler comme indiqué pour la période pré-nuptiale. Puis garder l'oiseau dans l'obscurité (carton, pochon), le temps de l'entretien du nichoir.



LPO Alsace
1 rue du Wisch
67560 Rosenwiller
alsace@lpo.fr



Agir pour
la biodiversité